

Belgium-Charleroi: Road-sweeping vehicles**OJ S 71/2015 11/04/2015****Contract notice****Supplies****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Administration communale

National registration number: Hôtel de Ville de Charleroi

Postal address: place Charles II

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

Contact person: Directeur adjoint de la division propreté

For the attention of: Daniel Harnisfeger

E-mail: daniel.harnisfeger@charleroi.be

Telephone: +32 474932293

Additional information can be obtained from:

Official name: Administration communale

Postal address: Place Charles II

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

For the attention of: Antonella Latragna

E-mail: patricia.grumiaux@charleroi.be

Telephone: +32 71867237

Fax: +32 71867213

I.2. Type of the contracting authority

Other: Commune

I.3. Main activity

Other: Propreté

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché de fournitures pour la location de mini balayeuses (0,70 à 1,45 m³) en ce compris un contrat d'entretien, de réparation et de remplacement de pièces de type full service.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Rental

Main site or place of performance: Chaussée de Charleroi 84 à 6061 Montignies-sur-Sambre.
NUTS code BE3 Région wallonne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Location d'une quantité présumée de 6 mini balayeuses (0,70 à 1,45 m³) en ce compris un contrat d'entretien et de réparation de type full service.

II.1.6. CPV code(s)

34144430 Road-sweeping vehicles

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Estimated value excluding VAT: 719 999,99 EUR

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: 1) Mini balayeuse (0,70 à 1 m³) à 2 brosses frontales et sans brosse sur bras articulé:

- installation radio CD,
- graissage automatique centralisé pour tous les points de graissage aussi bien à l'avant (unité de brosses) qu'à l'arrière (cuve à déchets),
- caméra de recul couleur avec moniteur monté dans la cabine,
- cabine climatisée.

2) Mini balayeuse (1 à 1,45 m³) avec 2 brosses frontales et 1 brosse frontale sur bras articulée:

- une brosse frontale articulée sur bras,
- commandes indépendantes de la pression sur les brosses (l'une par rapport à l'autre),
- renforcement du bras de balayage côté droit,
- installation radio CD,
- graissage automatique centralisé pour tous les points de graissage aussi bien à l'avant (unité de brosses) qu'à l'arrière (cuve à déchets),
- caméra de recul couleur avec moniteur monté dans la cabine,
- cabine climatisée,
- relevage automatique de la bouche d'aspiration dès que la commande de marche arrière est utilisée.

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le cautionnement est fixé à 5 % du montant total du marché. Le montant ainsi obtenu est arrondi à la dizaine d'euro supérieure.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le dépôt de son offre, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans l'un des cas d'exclusion décrits aux §§ 1er et 2 de l'article 61 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques.

Pour les soumissionnaires belges, le pouvoir adjudicateur vérifie le respect par les soumissionnaires des obligations fiscales à l'égard du SPF Finances en sollicitant via l'application Digiflow, auprès du SPF Finances, une attestation portant sur la situation fiscale de chaque soumissionnaire dans les quarante-huit heures suivant la séance d'ouverture des offres.

Pour le soumissionnaire étranger, il joint à son offre, une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi.

Le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre État membre de l'Union européenne que la Belgique joint à son offre, une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que, suivant compte arrêté au plus tard à la date limite de réception des offres, il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

Le pouvoir adjudicateur réclamera au soumissionnaire pressenti pour l'attribution, qu'il soit belge ou étranger, un extrait du casier judiciaire dont il résulte que le soumissionnaire:

- n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude ou blanchiment de capitaux,

- n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales,

- n'a pas fait l'aveu de sa faillite et n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales,

- n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le soumissionnaire joindra à son offre une déclaration relative au chiffre d'affaires global réalisé pendant les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités; au cours d'un des 3 derniers exercices, ce chiffre d'affaires doit être au minimum de 250 000 EUR.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Une liste reprenant les principales livraisons effectuées au cours des 3 dernières années disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités avec mention du montant et de la date ainsi que les destinataires publics ou privés. Le seuil minimum exigé est de 2 livraisons, similaires à l'objet du présent marché, sur les 3 années mentionnées. Le montant minimum à atteindre doit être de 50 000 EUR HTVA au total des 3 années mentionnées. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire était un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou à défaut, par une simple déclaration du fournisseur.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Le prix (40 points). Pour la comparaison des offres, il sera tenu compte du prix global TVAC, options comprises des 2 postes cumulés. Le calcul du poids de l'offre = (prix de l'offre la plus basse/prix de l'offre)* poids du critère prix
2. La performance environnementale des véhicules (20 points). Ce critère sera évalué sur son niveau de pollution, le taux d'émission de CO₂, le niveaux de bruit émis par le véhicule en déplacement et le niveau de bruit émis par le véhicule en mode de balayage
3. L'ergonomie au niveau du poste de travail (20 points) qui s'apprécie par les sous-critères suivants: — la visibilité du poste de travail, le bien être au travail (5 points); l'accessibilité aux commandes (5 points); la sécurité et l'insonorisation de la cabine (5 points); le positionnement au volant (5 points)
4. La maniabilité de la machine (20 points) qui s'apprécie par les sous-critères suivants: - la facilité de déplacement en milieu urbain commercial (10 points); la facilité de déplacement en zone piétonne ou semi-piétonne (10 points). Les critères 2,3 et 4 seront appréciés selon la

classification excellent, bon, moyen, faible et néant correspondant respectivement sur une base de 20 à 20 points, 16 points, 12 points, 8 points et 0 points (cette dernière cote correspondant au minimum exigé dans les clauses techniques). Pour les sous-critères le même principe de proportion sera appliqué.

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

1.6.2015 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

@Ref:01126004/2015006018

Durée du marché: Le marché débute le 1er jour qui suit la notification du marché. Les machines louées devront être livrées dans un délai de 3 mois à compter du lendemain de la date d'envoi du bon de commande. La location débute dès la réception effective des premières machines. Dans tous les cas, le marché se terminera à l'issue des 12 mois de location des dernières machines réceptionnées.

Une éventuelle reconduction tacite du marché est prévue pour une période d'un an sur base de l'article 37&2 de la loi du 15.6.2006.

Recours devant le conseil d'État:

Recours en annulation (art. 65 des lois coordonnées du 12.1.1973 sur le Conseil d'État et arrêté du régent du 23.8.1948 déterminant la procédure devant la section d'administration du Conseil d'État; art. 14, art. 23&2 de la loi du 17.6.2013 relative à la motivation, l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fourniture et de service.

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: Chaussée de Charleroi 84 à 6061 Montignies-sur-Sambre.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

7.4.2015